

INSTITUT DE FRANCE

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

PALMARÈS 2017



PARIS
PALAIS DE L'INSTITUT

MMXVII

AVANT-PROPOS

Depuis son origine, l'Académie attribue chaque année des prix qui récompensent les meilleurs travaux ou apportent une reconnaissance aux actions les plus méritoires. Elle le fait dans l'esprit qui fut celui des Conventionnels lorsqu'ils créèrent l'Institut de France : « Suivre [...] les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République » (8 brumaire an IV).

Cette mission de reconnaître les talents et d'honorer les vertus civiques que lui a assignée le législateur, l'Académie l'a assumée grâce à la générosité des personnes qui lui ont fait confiance, en créant en son sein, par dons ou par legs, des Fondations abritées.

Les buts ont varié en presque deux-cents ans ; selon les modes, mais aussi et surtout selon les parcours individuels des fondateurs qui ont apporté chacun à l'Académie des sujets de réflexion nouveaux qu'elle a accepté de faire siens. Ainsi, se côtoient de nombreux centres d'intérêt : de la psychologie féminine à l'histoire napoléonienne, de la morale « sans aucune référence religieuse » à la christologie, de l'Outre-Mer à Taïwan, sans parler des secours attribués par l'Académie à des veuves en difficulté, qui n'apparaissent pas ici.

Mais, sur chaque sujet, les membres de l'Académie recherchent avec constance l'excellence, dont chacun des lauréats est, chacun pour sa part et à la place qui est la sienne, le témoin.

Le palmarès est rendu public chaque année, au mois de novembre, sous la Coupole du Palais de l'Institut, à l'occasion de la séance publique annuelle de l'Académie.

GRANDS PRIX

Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise (deux prix de 25 000 euros)

La fondation a pour mission de récompenser chaque année des œuvres artistiques ou littéraires mettant en lumière les rapports entre l'Europe et le monde chinois et/ou contribuant à l'intensification des rapports culturels entre l'Europe et Taïwan. Les lauréats pourront être issus de tous les pays européens ou de Taïwan.

Quatre prix de 12 500 euros chacun ont été attribués en 2017 :

- à Véronique Arnaud pour l'ensemble de ses travaux ethnologiques,
- à Stéphane Corcuff pour l'ensemble de ses travaux et de son action pour mieux faire connaître Taïwan,
- à Christian Rizzo, directeur de l'Institut chorégraphique international / Centre chorégraphique national de Montpellier, pour ses créations en collaboration avec des artistes taïwanais
- et à Jean-Robert Thomann pour l'ensemble de sa filmographie sur Taïwan.

Prix Guido et Maruccia Zerilli-Marimo (13 500 euros)

Ce prix annuel, doté par la fille de Guido et Maruccia Zerilli-Marimo, est destiné à une œuvre qui met en valeur le rôle de l'économie libérale dans le progrès des sociétés et l'avenir de l'homme.

attribué à Roger Guesnerie pour l'ensemble de son œuvre.

Prix Charles Aubert – Droit (10 000 euros)

Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste et à un historien.

attribué à Philippe Raynaud pour son ouvrage *L'esprit de la V^e République. L'histoire, le régime, le système*, Paris (Perrin), 2017.

Prix Charles Aubert – Histoire (10 000 euros)

Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste et à un historien.

attribué à Pierre Mélandri pour l'ensemble de son œuvre, à l'occasion de la parution de son ouvrage « *Le siècle américain* », une histoire, Paris (Perrin), 2016.

Prix Louis Cros (12 000 euros)

En mémoire de Louis Cros, le Comité universitaire d'information pédagogique a créé ce prix annuel qui récompense des œuvres éditées ou des travaux universitaires dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Le Prix est partagé à parts égales entre :

- Ghislain Leroy pour sa thèse *Figures de l'enfant et pratiques des maîtres de l'école maternelle contemporaine*, soutenue le 14 mars 2016 à l'Université Paris-Descartes,
- Jean Rakovitch, *Makarenko, l'écrivain, le combattant et le pédagogue : fiction(s) et pédagogie*, soutenue le 20 octobre 2016 à l'Université Louis-Lumière Lyon 2,
- et Chiara Diana pour sa thèse *L'éducation préscolaire en Égypte (1981-2011) : une sociohistoire de la construction sociale de la petite enfance*, soutenue le 25 septembre 2015 à l'Université d'Aix-Marseille.

Prix Madeleine Laurain-Portemer (7 000 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage consacré à un sujet portant sur l'Histoire des Temps modernes (1492-1789), sans distinction quant à la zone de géographie étudiée.

attribué à Dominique Julia pour l'ensemble de son œuvre à l'occasion de la publication de son ouvrage *Le voyage aux saints. Les pèlerinages dans l'Occident moderne (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris (EHESS-Seuil-Gallimard), 2016.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE

Prix Dagnan-Bouveret (médaille)

Ce prix est destiné à favoriser les études de psychologie en attribuant un prix, ou de toute autre manière, notamment en donnant des subventions soit à des expériences, soit à des publications.

attribué à Michel Denis pour son ouvrage *Petit traité de l'espace. Un parcours pluridisciplinaire*, Bruxelles (Mardaga), 2016.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION DE MORALE ET SOCIOLOGIE

Prix Grammaticakis-Neumann (1 100 euros)

Ce prix annuel est destiné au meilleur travail scientifique compatible avec l'esprit de la philosophie pragmatique.

attribué à François Ost pour son ouvrage *À quoi sert le droit ? Usages, fonctions, finalités*, Bruxelles (Bruylant), 2016.

Prix Émile Girardeau (1 300 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage ou mémoire ayant trait aux sciences économiques ou sociologiques.

attribué à Danièle Hervieu-Léger pour son ouvrage *Le temps des moines. Clôture et hospitalité*, Paris (PUF), 2017.

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION
DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE*

Prix Choucri Cardahi (4 500 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage ou d'une œuvre dans son ensemble, écrite en langue française, ayant traité de façon particulièrement brillante un sujet de droit international, de philosophie du droit ou de morale. Il pourra également être décerné à toute personne morale ayant œuvré dans ces domaines.

attribué à Diana Villegas pour sa thèse *L'ordre juridique mafieux. Étude à partir du cas de l'organisation criminelle colombienne des années 1980 et 1990*, soutenue le 7 décembre 2016 à l'Université Paris Panthéon-Assas.

Prix Francis Durieux (3 000 euros)

Francis Durieux a donné, en 1926, une impulsion décisive aux Jurisclasseurs. Ce fut une révolution dans l'édition juridique, celle des feuillets mobiles, de la mise à jour régulière des différents Traités qui voient alors le jour. Il devient en quelques années le premier éditeur juridique français. En créant, en 2003, un prix qui récompenserait des ouvrages utiles aux praticiens du droit, son fils souhaite perpétuer cette œuvre essentielle de mise à disposition de tous des ressources juridiques.

attribué à Étienne Henry pour son ouvrage *Le principe de nécessité militaire. Histoire et actualité d'une norme fondamentale du droit international humanitaire*, Paris (Pedone), 2017.

Prix Henri Texier I (500 euros)

Ce prix a pour vocation de subventionner toute action pratique et efficace de défense de la liberté individuelle et du droit de propriété, soit par l'attribution d'un prix à l'auteur du meilleur tract pratique faisant ressortir d'une façon simple et convaincante les fondements et justifications de ces droits, soit en subventionnant leur publication et leur diffusion.

attribué à Mathieu Touzeil-Divina pour son ouvrage *Dictionnaire de droit public interne*, Paris (LexisNexis), 2017.

Prix René Cassin (médaille)

Ce prix biennal est décerné à l'auteur d'un ouvrage juridique de valeur ou à l'auteur d'une action ou d'une œuvre civique méritoire.

attribué à Olivier Jouanjan pour son ouvrage *Justifier l'injustifiable. L'ordre du discours juridique nazi*, Paris (PUF), 2017.

Prix Corbay (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser celui qui aura produit l'œuvre la plus utile dans l'ordre des sciences, des arts, des lois, de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce.

attribué à Joël-Benoît d'Onorio pour son ouvrage *Monaco. Monarchie et démocratie*, Aix-Marseille (PUAM), 2016.

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION
D'ÉCONOMIE POLITIQUE, STATISTIQUE ET FINANCES*

Prix spécial de la section Économie politique, Statistique et Finances (2 333 euros)

Les prix spéciaux de la section Économie politique, Statistique et Finances de l'Académie des Sciences morales et politiques sont destinés à couronner des ouvrages qui auront été jugés particulièrement honorables par les membres de la section. Ces prix sont dotés par la Fondation SCOR pour la Science.

attribué à Gilles Lecointre pour son ouvrage *Théorie générale du capital, de la croissance et de l'emploi. Des faits et des chiffres analysés sur 30 ans, des explications, des mesures concrètes pour relancer l'économie française*, Paris (Gualino Lextenso), 2017.

Prix spécial de la section Économie politique, Statistique et Finances (2 333 euros)

Les prix spéciaux de la section Économie politique, Statistique et Finances de l'Académie des Sciences morales et politiques sont destinés à couronner des ouvrages qui auront été jugés particulièrement honorables par les membres de la section. Ces prix sont dotés par la Fondation SCOR pour la Science.

attribué à Yves Malier pour son ouvrage *Reconnecter la formation à l'emploi. Le chômage des jeunes n'est pas une fatalité*, Paris (Presses des Mines), 2017.

Prix spécial de la section Économie politique, Statistique et Finances (2 333 euros)

Les prix spéciaux de la section Économie politique, Statistique et Finances de l'Académie des Sciences morales et politiques sont destinés à couronner des ouvrages qui auront été jugés particulièrement honorables par les membres de la section. Ces prix sont dotés par la Fondation SCOR pour la Science.

attribué à Michel Taly pour son ouvrage *Les coulisses de la politique fiscale*, Paris (PUF), 2016.

Prix Olivier Lecerf (médaille – Les actifs de la Fondation dont utilisés pour l'organisation d'un colloque annuel autour du lauréat, de son action et/ou de son œuvre)

Olivier Lecerf (1929-2006), président de Lafarge de 1974 à 1989, a toujours défendu et illustré une conception humaniste du management de l'entreprise, conception qu'il a exprimée par la formule : « Mettre l'homme au cœur de l'entreprise ». Pour perpétuer ses valeurs humanistes, Bertrand Collomb et Lafarge ont créé, en 2008, une fondation qui porte son nom, avec le soutien de L'Oréal et de Saint-Gobain. La Fondation Olivier Lecerf s'est donné pour but d'honorer et de faire connaître des actions, des travaux ou des ouvrages qui s'inscrivent dans la tradition de l'humanisme entrepreneurial d'Olivier Lecerf.

attribué à Jean-Paul Bailly pour son ouvrage *Réformez ! par le dialogue et la confiance*, Paris (Descartes et Cie), 2016.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Prix Jean Sainteny (700 euros)

Ce prix annuel est destiné à couronner un ouvrage concernant le développement politique, économique ou culturel ou les relations internationales, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique, dans l'esprit qui fut celui de l'action de Jean Sainteny.

attribué à Pierre-François Souyri pour son ouvrage *Moderne sans être occidental. Aux origines du Japon aujourd'hui*, Paris (Gallimard), 2016.

Prix Georges Mauguin (médaille)

Ce prix biennal est destiné à récompenser l'auteur d'une publication érudite relative à Napoléon Bonaparte ou à l'époque napoléonienne.

attribué à Michel Kerautret pour son ouvrage *Un crime d'État sous l'Empire. L'affaire Palm*, Paris (Vendémiaire), 2016.

Prix Maurice Baumont (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser une étude historique, de préférence consacrée à l'histoire contemporaine de l'Allemagne et du monde germanique ou encore à l'histoire des deux guerres mondiales et aux périodes qui les ont précédées et suivies.

attribué à Johann Chapoutot pour son ouvrage *La révolution culturelle nazie*, Paris (Gallimard), 2017.

Prix Thorlet (médaille)

Les revenus de cette fondation de l'Institut sont destinés à la distribution biennale de prix de toute espèce : prix de vertu, prix d'encouragement pour des œuvres sociales ou d'érudition en histoire ou en art, en particulier de peinture.

attribué à Fanny Cosandey pour son ouvrage *Le rang. Préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*, Paris (Gallimard), 2016.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION GENERALE

Prix Louis Marin (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de sciences humaines.

attribué à Hervé Gaymard pour son ouvrage *La ligne de force*, Paris (Éditions du Cerf), 2017.

SUR PROPOSITION DE JURYS PARTICULIERS

Prix Edmond Fréville – Pierre Messmer (1 300 euros)

Ce prix annuel sera décerné au meilleur travail original, livre, brochure, note ou notice, écrit en français, imprimé ou manuscrit, fait dans la période des deux années précédentes sur l'organisation, le régime ou le fonctionnement des ministères militaires (guerre ou marine) français ou étrangers (administration centrale, commandement, officiers, troupes, services divers). Il pourra aussi être attribué à un ouvrage traitant de stratégie militaire.

attribué à Jacques Garnier pour son ouvrage *L'art militaire de Napoléon. Une biographie stratégique*, Paris (Perrin), 2017.

Prix Pierre-Georges Castex de littérature française (200 euros)

Prix annuel destiné à couronner une étude d'histoire ou de critique littéraire, écrite dans notre langue, consacrée pour l'essentiel à une œuvre ou à des œuvres appartenant au patrimoine national, de préférence déjà publiée, ou bien en voie de publication.

attribué à Nathalie Preiss pour l'ensemble de son œuvre.

SUR PROPOSITION DU BUREAU

Prix Édouard Bonnefous (3 300 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser alternativement une œuvre qui aura contribué à alléger le poids de l'État sur les citoyens et une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement. En 2017, il récompensera une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement.

attribué à Jean-Paul Amat pour l'ensemble de son œuvre et notamment pour l'ouvrage *Les forêts de la Grande Guerre. Histoire, mémoire, patrimoine*, Paris (PUPS), 2015.

Prix Daniel Strasser (1 500 euros)

Ce prix annuel, créé par Madame Daniel Strasser, Princesse Radziwill pour honorer la mémoire de Daniel Strasser, membre de la Cour des Comptes européenne à Luxembourg, directeur général du Budget à la Commission à Bruxelles, chargé de mission à Matignon, conseiller-maître près la Cour des Comptes à Paris, est destiné à récompenser une action éducative ou un travail en langue française, publié ou manuscrit, contribuant à approfondir la connaissance des réalités européennes et plus particulièrement les aspects économiques, financiers et institutionnels de l'Union européenne. Le prix distinguera une personne physique, jeune de préférence, ou une personne morale (Université, association, collectivité ou centre de recherches...) à l'exclusion de celles à caractère commercial.

attribué à Hélène Gisserot pour l'ensemble de sa carrière et de son action.

Prix Bernard Destremau (500 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un athlète de haut niveau qui a su concilier la pratique d'un sport de compétition avec la poursuite d'études supérieures.

attribué à Souleymane Cissokho, âgé de 26 ans, pour avoir concilié sa carrière sportive de boxeur, médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Rio, et ses études supérieures ; il est inscrit, depuis octobre 2016, à la Sorbonne en Master 2 de Droit du Sport.

Prix Claude Berthault – Institut de France (2 000 euros)

Les revenus de la Fondation seront attribués soit comme encouragement à des familles de cultivateurs ou de marins du littoral de la Manche et de l'Océan, soit comme récompenses à des œuvres artistiques ou scientifiques qui pourraient accroître le renom de la nation française.

attribué à Jean-Philippe Dumas pour son ouvrage *L'État, moteur du progrès. Le ministère du Commerce et de l'Industrie 1870-1914*, Paris (Comité pour l'histoire économique et financière de la France), 2016.